



République Française
Département du Bas-Rhin
MAIRIE d'ERNOLSHEIM-LES-SAVERNE

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 28 août 2020

Membres du Conseil Municipal présents :

Alfred INGWEILER, Maire

M. François SCHNELL, 1^{er} adjoint

Mme Myriam VIX, 2^{ème} adjointe

Mme Céline PINTO, Mme Muriel ARON, M. Benjamin BALTZLI, M. Jacky KUNTZ,

Mme Sonia FROHN, Mme Perrine LUDWIG, Mme Michèle PARISOT MULLER,

M. Stéphane POUVIL, M. Nicolas STEPHAN.

Absents : Mme Eliane GASTEBOIS qui donne procuration à Mme Sonia FROHN,
M. Richard ROBERT qui donne procuration à M. Jacky KUNTZ.

Absent excusé : M. Patrick BLANCHONG.

M. le Maire salue l'ensemble les membres présents et souhaite adresser les remerciements :

- A toutes les personnes qui ont participé à la distribution des brioches le 14 juillet, au dépôt de gerbe et à la préparation de la salle pour le verre de l'amitié
- A l'équipe qui a assuré l'arrosage des fleurs durant les congés d'été de l'ouvrier communal
- Aux personnes qui ont participé au nettoyage de la cuisine à la salle festive

M. le Maire souhaite rajouter un point à l'ordre du jour :

- Bons d'achat pour les lauréats du concours local « fleurissement »

La prochaine séance du CM est fixée au **VENDREDI 25 septembre 2020 à 19h30**.

2020.08.01 – Désignation de la secrétaire de séance :

Mme Céline PINTO a été désignée secrétaire de séance.

2020.08.02 – Approbation des comptes-rendus des séances du 26 juin et du 10 juillet 2020 :

Les comptes-rendus des séances du 26 juin et du 10 juillet 2020 ont été approuvés à l'unanimité par l'ensemble du Conseil Municipal.

2020.08.03 – Projet d'extension et de mise aux normes des vestiaires du terrain de football :

M. Le Maire rappelle aux conseillers l'historique du projet du football club pour



République Française
Département du Bas-Rhin
MAIRIE d'ERNOLSHEIM-LES-SAVERNE

l'extension et la mise aux normes des vestiaires du terrain de football. Il rappelle avoir expliqué aux responsables du FCE que pour pouvoir étudier la faisabilité du projet, il fallait clairement exprimer les besoins et mettre à disposition un chiffrage estimatif global. Suite à cela, un projet chiffré estimatif a été remis à la commune par le football club au mois de juin 2020.

M. le Maire informe les conseillers qu'un évènement nouveau permet d'examiner la faisabilité du projet ainsi que sa mise en œuvre.

En effet, le Conseil Départemental 67, vu la crise actuelle et afin de relancer l'économie, propose, dans le cadre du « fonds de solidarité communale », une aide financière pouvant aller jusqu'à 100 000 €.

M. le Maire demande au Conseil Municipal son avis sur ce projet. Du débat qui s'en est suivi, des conseillers relèvent que le football club est l'association qui nécessite le plus de fonds. Ils sont conscients de la légitimité des besoins mais regrettent que le nombre de membres du Club et de joueurs du FCE ne se traduit pas toujours ou très peu par une participation ou une présence lors des manifestations ou activités organisées par la commune (cérémonies officielles, nettoyage du ban, journée citoyenne...).

M. le Maire tout en partageant cet avis insiste sur le fait qu'on peut difficilement comparer les associations, leurs objets n'étant pas du tout les mêmes. Il rappelle aussi le grand nombre de jeunes qui pratiquent le football ainsi que les règles qui ont changé pour l'accès aux douches et aux vestiaires depuis le développement du football féminin et aussi la vétusté et l'ancienneté des locaux.

Il insiste sur le fait que le chiffrage est estimatif et pense que des économies peuvent être réalisées.

A l'issue de ce débat, M. le Maire demande, aux membres présents, leur accord de principe pour faire aboutir ce projet d'extension et de mise en normes des vestiaires.

Le Conseil Municipal, par 11 voix pour et 3 abstentions, donnent cet accord à M. le Maire.

2020.08.04 – Autorisation de dépôt d'un dossier de demande de subvention au titre du « fonds de solidarité départemental » du Conseil Départemental 67 :

M. le Maire en faisant référence au point précédent (2020.08.03 – **Projet d'extension et de mise aux normes des vestiaires du terrain de football**), rappelle l'opportunité de pouvoir bénéficier du « fonds de solidarité communale » proposé par le CD67. Il souligne son satisfecit pour l'initiative du CD67.

Il distribue et commente le plan de financement du projet et demande aux conseillers présents :

- D'approuver le plan de financement, ci-après, pour le projet d'extension et de mise aux normes des vestiaires du terrain de football ;



République Française
Département du Bas-Rhin
MAIRIE D'ERNOLSHEIM-LES-SAVERNE

DEPENSES	Montant HT	%	RESSOURCES	Montant HT	%
Acquisitions immobilières	Néant				
TRAVAUX (détailler les différents postes)	315 500	95,25	AIDES PUBLIQUES		
Assainissement	11 000		ETAT : dotation de soutien à l'investissement public		
Gros œuvre	100 600		DETR	63000	19,02
Charpente couverture zinguerie	12 222				
Menuiserie extérieure	6 250		Lafa (Ligue d'Alsace de Football)	20000	6,04
Crépis-isolation	20 560				
Menuiserie intérieure	3 625				
Plâtrerie-isolation fx plafonds	7 620		DEPARTEMENT 67	100000	30,19
Carrelages-faïences	14 945				
Peinture - revêtements muraux	4 700				
Installation électrique	35 000				
Chauffage ECS VMC	60 000				
Installation sanitaire	39 000				
Maîtrise d'œuvre :	15 750	4,75			
TOTAL	331 250		Sous-Total AIDES PUBLIQUES	183000	55,25
			AUTOFINANCEMENT		
			Emprunts	0	
			Fonds propres	148 250	44,75
TOTAL DEPENSES	331 250		TOTAL RESSOURCES	331 250	

- De l'autoriser à déposer le dossier de demande de subvention au Conseil Départemental 67 au titre du « fonds de solidarité communale »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **approuve** le plan de financement ci-dessus,
- **autorise** M. le Maire à présenter un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Bas-Rhin.

2020.08.05 – Délégations diverses :

M. le Maire informe les membres présents qu'il s'agit de désigner les titulaires des délégations suivantes au niveau de la communauté des communes du pays de Saverne :

- **SDEA « compétence eau potable, assainissement et grand cycle de l'eau » :**



République Française
Département du Bas-Rhin
MAIRIE d'ERNOLSHEIM-LES-SAVERNE

M. le Maire - Alfred INGWEILER - est proposé comme titulaire

- **Commission Intercommunale des Impôts Directs :**
Mme Myriam VIX est proposée comme titulaire.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, acceptent ces propositions de délégations.

2020.08.06 – Subvention pour l'association PRO-DAUBENSCHLAG :

M. le Maire soumet l'aide financière demandée par L'association PRO-DAUBENSCHLAG. Il s'agit de participer à hauteur de 50 % au financement de la location d'une pelleteuse. Il signale que la commune de Dossenheim prend en charge l'autre moitié.

Il fournit les explications motivant ce besoin (achèvement de la monographie) entamée par B. Haegel (décédé) et René Kill.

La dépense totale s'élève à 689.70 €. Elle a été réglée par l'association PRO DAUBENSCHLAG.

M. le Maire propose au Conseil Municipal de voter une subvention égale à 50 % de la dépense au profit de l'association PRO DAUBENSCHLAG.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition et donne son accord pour verser, sous forme de subvention, la somme de 344, 85 € à l'association PRO-DAUBENSCHLAG.

2020.08.07 – Gestion de la salle festive : rectification du taux de l'indemnité de gestion :

M. le Maire rappelle la délégation de compétence qui a été attribuée à Mme Eliane GASTEBOS et accordée à l'unanimité par le Conseil Municipal lors de la séance du 26 juin 2020, pour assurer la gestion et le suivi de la salle festive. L'indemnité de délégation qui a été décidée et votée devait correspondre à 130 € NET. Le taux voté soit 3,35 % ne tenait pas compte des charges obligatoires.

M. le Maire demande aux membres présents l'accord de rectifier ce taux à 3.8199 % de l'indice brut 1027 (soit 130 € net par mois).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à appliquer le nouveau taux, avec effet immédiat.

2020.08.08 – Réactualisation des tarifs des concessions au cimetière :

M. François SCHNELL informe que lors de la délibération du 29 octobre 2014, il a été omis de voter la redevance de concession pour un caveau au cimetière.

Il informe également les membres présents du tarif peu élevé des concessions, suite à différentes comparaisons et propose la réactualisation comme suit :



République Française
Département du Bas-Rhin
MAIRIE d'ERNOLSHEIM-LES-SAVERNE

- Tombe simple – concession trentenaire : 150.00 €
- Tombe double – concession trentenaire : 250.00 €
- Caveau – concession pour 60 ans : 300.00 €

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents**, autorise M. le Maire à appliquer les prix ci-dessus pour les concessions au cimetière avec effet immédiat.

2020.08.09 – Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales :

Le renouvellement du Conseil Municipal intervenu en 2020 impose la mise en place de nouvelles commissions de contrôles des listes électorales.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, la commission est composée de 3 membres :

- 1 conseiller municipal titulaire et 1 suppléant, désignés dans l'ordre du tableau ; à défaut de volontaire, c'est le conseiller le plus jeune qui est désigné d'office.
- 1 délégué de l'administration désigné par le représentant de l'état dans le département.
- 1 délégué du tribunal de grande instance.

Deux candidat(es) se sont présentées à l'appel du maire :

- M. Benjamin BALTZLI, comme titulaire
- Mme Muriel ARON, comme suppléante

Le Conseil Municipal approuve à **l'unanimité** la désignation en qualité de membres de la commission de contrôle des listes électorales de M. Benjamin BALTZLI et de Mme Muriel ARON.

2020.08.10 – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable et d'assainissement :

Il est acté que le Conseil Municipal a eu connaissance du rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable et d'assainissement.

2020.08-10bis - Bons d'achat « récompenses » fleurissement :

M. le Maire rappelle que les lauréats du fleurissement bénéficient d'une récompense sous forme de bon d'achat de 20.- € pour les prix d'encouragement et de 30.- € pour les prix du fleurissement.

La Trésorerie Principale de Saverne demande une délibération pour ce faire.

M. le Maire souhaite donc l'accord du Conseil Municipal.

Après délibération, **le Conseil Municipal à l'unanimité :**

- **Décide l'octroi d'une récompense aux lauréats du concours « fleurissement**



République Française
Département du Bas-Rhin
MAIRIE d'ERNOLSHEIM-LES-SAVERNE

dans le village », sous forme de bons d'achat de 20.- € pour les prix « d'encouragement » et de 30.- € pour les prix du « fleurissement. »

- Décide qu'ils sont reconductibles d'année en année.

2020.08.11 – Cotisation « Mémorial d'Alsace Moselle » :

M. le Maire propose au Conseil Municipal, le renouvellement de l'abonnement : « **AMIS DU MEMORIAL ALSACE-MOSELLE** » pour 2020. Le montant annuel de la cotisation est de 30 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à renouveler l'abonnement « AMIS DU MEMORIAL ALSACE-MOSELLE ».

2020.08.12 – Délégations du maire :

M. le Maire rend compte aux conseillers des différents points suivants :

- **Sous-Préfet** : M. le Maire a été reçu par M. le Sous-Préfet au sujet de la subvention dans le cadre de la DETR, évoquée lors du Conseil Municipal du 26 juin 2020.
- **Plan paysage** : M. le Maire, les représentants du Club Vosgien, l'équipe du PRVN ainsi que les architectes qui ont obtenu le marché étaient sur place, le projet va être présenté mi-septembre.
- **ABM + fanfare** : le local rangement pour les instruments dans la salle festive est opérationnel. 3 chariots vont également être pris en charge par la commune, afin de faciliter le rangement.
- **COMCOM** : la réunion d'installation s'est tenue le 16 juillet 2020. Il a été procédé à l'élection du Président, des Vice-Présidents et à l'installation des différent(es) délégué(es).
- **ETAT-CIVIL** :
 - Le mariage de M. Hervé SYGUT et de Mme Véronique KLEIN le 18 juillet 2020.
 - Les Noces de Palissandre de M. et Mme René BALTZLI le 22 juillet 2020.
 - Les Noces d'Or de M. et Mme Georges LAMPS le 27/06/2020 et de M. et Mme Fernand VOGELGESANG le 31 juillet 2020
 - Le PACS de M. Adrien FABY et Mme Jennifer ROTHWILLER le 28 juillet 2020
- La visite du sénateur M. KERN.
- **Opération BIENS VACANTS SANS MAITRE** : l'opération suit son cours.
- **Messti** : Une réunion a eu lieu avec le football club et Françoise HABER. Monsieur le Maire explique le déroulement du messti 2020.
- **Fontaine** : M. le Maire, accompagné de M. Bruno MEYER, se sont rendus sur place pour faire un diagnostic des lieux. Un essai de récupération de l'eau est envisagé.
- **Chantier SDEA** : le chantier a débuté et avance normalement.
M. FABY, représentant des 4 commerçants du village, a rencontré M. le Maire pour la signalétique « commerces accessibles » : des modifications ont été apportées
- Pour permettre le ramassage scolaire des lycéens et collégiens, il a été convenu, avec l'entreprise de transport, que, les départs et arrivées se feront provisoirement devant l'entreprise Pierre Lannier. Qui a aimablement donné son



République Française
Département du Bas-Rhin
MAIRIE d'ERNOLSHEIM-LES-SAVERNE

- accord. M Pouvil signale que le collège de son fils l'a prévenu de ce changement. Une signalétique sera mise en place par la commune dans l'abribus.
- **BUS RPI** : pour la rentrée, l'arrêt de bus près du lavoir nord est maintenu. Une solution sera trouvée à partir du 13 septembre, date à laquelle les travaux seront effectués à cet endroit.
 - **Culte d'adieu** : M le Maire rappelle que le culte d'adieu de Mme Carole ARBOGAST–pasteur-aura lieu ce dimanche 30/08.

2020.08.13 – Rapport des commissions :

Mme Myriam VIX revient sur les conditions et modalités de l'organisation du Messti. Suite à la visioconférence qu'elle a organisée avec la commission « fêtes », il a été décidé que le conseil municipal participera au défilé. Elle a fait le point avec l'ensemble des conseillers pour définir les différents rôles.

Elle signale que vu les travaux dans la rue principale, il n'est pas prévu de mettre en place des fleurs durant la période hivernale.

2020.08.14 – Divers :

- Mme Céline PINTO signale que le bassin de rétention d'eau derrière le lotissement devrait être sécurisé. M. le Maire en prend acte
- Mme Sonia FROHN demande à quel moment la vente de la parcelle de M. HAEFFELE Cédric sera effective. M. le Maire lui fait savoir que le dossier est toujours encore en cours.
- Mme Muriel ARON demande où en est la réfection du terrain de pétanque. Il lui est répondu que le matériau est commandé, mais qu'à la demande des joueurs les travaux se feront en fin de saison.

La séance a été close à 21h40

La secrétaire de séance : Mme Céline PINTO

Les membres du conseil :

M. François SCHNELL

Mme Myriam VIX

Mme Céline PINTO

Mme Muriel ARON

M. Benjamin BALTZLI



République Française
Département du Bas-Rhin
MAIRIE d'ERNOLSHEIM-LES-SAVERNE

M. Jacky KUNTZ

M. Richard ROBERT qui donne procuration à M. Jacky KUNTZ

Mme Sonia FROHN

Mme Eliane GASTEBOIS qui donne procuration à Mme Sonia FROHN

Mme Perrine LUDWIG

Mme Michèle PARISOT MULLER

M. Stéphane POUVIL

M. Nicolas STEPHAN

M. Patrick BLANCHONG - ABSENT

Le Maire :
Alfred INGWEILER

